

L'EAU DE PLUIE VALORISÉE POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'EAU

Lycée Jean-François Millet, Cherbourg-Octeville (50)



LE LYCÉE EN BREF...

TYPE D'ENSEIGNEMENT : général et technologique
TERRITOIRE : urbain rural périurbain
EFFECTIF EN 2018 : 1 350 élèves, 170 personnels adultes
INSCRIT DANS LA LABELLISATION E3D* ? :
 Oui Non
DATE D'ENTRÉE : 2015

NIVEAU DE LABEL : 1
DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT
 Oui Non
COMITÉ DE PILOTAGE
 Oui Non

Proviseur, proviseur adjoint, gestionnaire, infirmière, CPE, 2 enseignants, responsable du personnel technique, chef cuisinier.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Pour réduire sa consommation d'eau, l'établissement récupère et valorise les eaux de pluie pour alimenter ses blocs sanitaires. C'est l'un des premiers lycées de la région à valoriser l'eau pluviale pour cet usage.

IMPLICATION DES ÉLÈVES

Oui Non



OBJECTIFS ET ENJEUX

ENJEUX IDENTIFIÉS ?

- Diminution des factures d'eau du lycée.
- Réduction des consommations d'eau.
- Préservation de la ressource en eau.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS RECHERCHÉS ?

Installer des équipements pour réduire la consommation d'eau.



L'ORIGINE DU PROJET

ANNÉE DE LANCEMENT

2004

CONTEXTE

Cette action a été initiée afin de diminuer les dépenses liées aux consommations d'eau.

TEMPS DE MONTAGE DU PROJET

Variable : montage du dossier pour la demande de subvention, délais d'autorisation des services sanitaires et durée des travaux.

DURÉE DE L'ACTION

Toute l'année.



DÉROULEMENT DE L'ACTION

L'action débute en 2004, lorsque l'établissement remplace ses réservoirs de chasses d'eau d'une contenance de 10 litres, par des réservoirs plus économiques, d'une contenance de 3 à 5 litres. Les résultats sont immédiats. La consommation d'eau est passée de 8 200 m³ en 2004 à 6700 m³ en 2005.

L'année suivante l'établissement installe 10 citernes de récupération des eaux pluviales d'une contenance de 3 000 litres chacune.

L'eau est récupérée et utilisée pour alimenter les blocs sanitaires, le CDI et les vestiaires des agents de cuisine.

Jusqu'en 2014, la consommation d'eau se stabilise autour de 5 500 m³, alors que le nombre de lycéens augmente tous les ans.

Cette même année, la construction de nouveaux bâtiments, laverie et salle de spectacle (équipée de blocs sanitaires pour le public externe) entraîne une augmentation de la consommation d'eau. Pour répondre à ces nouveaux besoins en eau, l'établissement investit dans une nouvelle citerne d'une capacité de 4 000 litres qui récupère l'eau de pluie du toit du gymnase.

Le lycée a aussi remplacé tous ses robinets par des nouveaux, équipés de mousseurs et de temporisateurs. Pour l'entretien du bâtiment, l'établissement utilise des nettoyeurs vapeur, moins gourmands en eau... et en produits ménagers.



Récupérateur d'eau de pluie.



Nettoyeur vapeur utilisé pour l'entretien des sols du bâtiment.



MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES

Subvention de la Région Normandie pour financer les citernes et les travaux d'installation : 20 000 €. Une partie des travaux a été réalisée par l'équipe technique du lycée.

Cette action est-elle inscrite dans un dispositif ou appel à projets régional, national ?

Oui Non



LES ACTEURS

QUI A INITIÉ L'ACTION ?

M. Magras, gestionnaire de l'établissement en 2004 et M. Lucas, responsable du personnel technique.

QUELLE EST L'ÉQUIPE PROJET ?

M. Magras, M. Lucas, et Mme Etienne, gestionnaire-comptable.



BILAN

RÉSULTATS QUALITATIFS ET/OU QUANTITATIFS

- Récupération d'eau pluviale.
- Économies d'eau de 2004 à 2005 suite au remplacement des chasses d'eau : 1 500 m³.
- Stabilisation de la consommation entre 2007 et 2014, malgré l'augmentation du nombre d'élèves : 5 500 m³.

ATOUTS

- Disponibilité d'un lieu (vide sanitaire) pour l'installation d'une partie du dispositif de récupération d'eau de pluie.
- Equipe technique compétente et volontaire.
- Action inscrite au projet d'établissement.
- Soutien de la Région.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Calculer le retour sur investissement.

POINTS DE VIGILANCE

L'installation doit répondre aux exigences réglementaires (collectivités et services sanitaires).

Prévoir du temps pour le montage de dossier pour les demandes de subventions, l'autorisation des services sanitaires et les travaux.



COMMUNICATION

- Presse locale (Ouest France)
- Site internet du lycée

<http://lycee-millet.com>

CONTACTS

Françoise Etienne, gestionnaire-comptable

Courriel : francoise.etienne@ac-normandie.fr

Courriel du lycée : ce.0500016w@ac-normandie.fr

Tél. du lycée : 02 33 87 69 00



AUTRES FICHES

SUR LE MÊME THÈME

- **Politique d'achat éco-responsable et d'optimisation des ressources naturelles** – Lycée Mezen, Alençon
- **Des insectes dans nos assiettes pour préserver la ressource en eau** - Lycée Les Andaines, La Ferté-Macé

DANS LE MÊME LYCÉE

- **Le lycée s'attaque aux énergies !**



PERSPECTIVES

Pour chaque projet de construction ou de rénovation, il est prévu d'installer un bac de rétention d'eau pluviale pour alimenter les blocs sanitaires.

Le lycée souhaite faciliter l'accès jusqu'aux installations afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de panne, ou pour l'entretien régulier du dispositif.



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez mettre en place une action, impliquer votre établissement ou sensibiliser les élèves sur le développement durable ou la biodiversité ?

Contactez le **GRAINE Normandie**, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

<https://graine-normandie.net>

Tel : 02 31 95 30 64

Courriel : infos@graine-normandie.net

Les centres de documentation en Normandie

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **Les ateliers du Réseau Canopé**, réseau

d'accompagnement pédagogique de la communauté éducative - <https://www.reseau-canope.fr>

Vous souhaitez emprunter des expositions de l'ADEME ou disposer de ses guides pratiques ?

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **À Rouen, l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)**

L'Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

<https://www.anbdd.fr>

* LE LABEL E3D

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui **entrent en démarche globale de développement durable**.

La démarche des écoles et établissements labellisés E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable. Elle est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être **inscrite dans le projet de la structure scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative est associé à cette démarche.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue**.

Trois niveaux de labellisation E3D existent :

1. Engagement de la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

<http://www.education.gouv.fr>

<http://www.ac-normandie.fr>

(Rechercher : « Développement durable »)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2015, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable** à l'horizon 2030 et ses **17 objectifs** de développement durable (ODD).

Ces derniers nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les ODD font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des « **Agendas 2030** ».

Ils confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre de l'Éducation nationale.

• **Communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)** - <https://www.cnodd.fr>

• **Site de l'ONU sur les ODD**
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

• **Agenda 2030 en France** - <https://www.agenda-2030.fr>

